



Enseignements artistiques

Un outil en ligne pour repérer facilement les structures qui enseignent musique, danse ou théâtre dans le département.

Publié le 16/06/2025 - Mise à jour le 16/06/2025

Comment pouvons-nous vous aider ?

Le Conseil départemental du Gard met à disposition une carte interactive qui recense les structures proposant des enseignements artistiques sur tout le territoire gardois. Conçu dans le cadre du Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques, cet outil facilite l'accès à l'information pour les habitants comme pour les acteurs culturels. Grâce à une interface claire et des critères de recherche variés, chacun peut repérer rapidement l'offre la plus adaptée à ses besoins.

Pour qui ?

Cette carte s'adresse :

- Aux familles à la recherche d'un cours pour leurs enfants,
- Aux adolescents et adultes souhaitant découvrir ou approfondir une pratique artistique,
- Aux professionnels et associations souhaitant mieux connaître le maillage local,
- Aux collectivités et partenaires culturels engagés dans l'aménagement du territoire artistique.

Comment en bénéficier ?

L'accès est gratuit et libre depuis le site du Conseil départemental. Il suffit de naviguer sur la carte et d'appliquer les filtres souhaités :

- Localisation,
- Type de structure (école de musique, association, conservatoire...),
- Disciplines enseignées (musique, danse, théâtre),
- Publics concernés (enfants, adolescents, adultes),
- Modalités d'enseignement (cours individuels, ateliers collectifs...).

Cartographie des enseignements culturels dans le Gard

Vous pouvez consulter la carte ci-dessous ou l' [afficher en plein écran dans un nouvel onglet](#) .

Déjà 40 structures sont référencées.

*Vous représentez une structure proposant des enseignements artistiques et vous ne figurez pas encore sur la carte ? **Remplissez ce formulaire pour vous inscrire !***

Schéma des enseignements artistiques



SCHÉMAS

Schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques du Gard

1 documents

Publié le 04/12/2023 -

En 2019, le Conseil départemental du Gard a adopté son « Schéma départemental de la culture », fruit d'une large concertation avec les acteurs...

Approfondir le sujet ...

CULTURE & PATRIMOINE

SCHÉMA DE LA CULTURE



Conseil départemental du Gard

Lundi au vendredi

■ *Hôtel du département : de 8h00 à 17h00*

■ *Maison départementale : de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00*

■ *Standard Tél.: 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.*

2 rue Guillemette - 30044 Nîmes Cedex 9

04 66 76 76 76